



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

procédures

Question écrite n° 76502

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge Mme la garde des sceaux, ministre de la justice sur le nombre définitif d'affaires traitées en 2014.

Texte de la réponse

Le nombre d'affaires traitées par les parquets est de 4 383 000 en 2014. Parmi les 1 326 700 affaires poursuivables, 155 300 ont été classées pour inopportunité des poursuites, 513 400 ont donné lieu à la mise en œuvre d'une procédure alternative, 71 000 à celle d'une composition pénale et 587 000 ont été poursuivies devant une juridiction de jugement, pour mineur ou d'instruction. Parmi les affaires poursuivables, le taux de réponse pénale s'est élevé à 88,3 % en 2014.

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76502

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [24 mars 2015](#), page 2118

Réponse publiée au JO le : [18 octobre 2016](#), page 8706